

DATE DE PUBLICATION : 2 novembre 2015

Le directeur général des Études et des Relations internationales

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M^{me} Anne LE LORIER, premier sous-gouverneur, à M. Marc-Olivier STRAUSS-KAHN le 1er novembre 2015 ;

Délégation permanente est donnée à M. Bruno CABRILLAC, directeur des Études et des Relations internationales et européennes, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Matthieu BUSSIERE ou M. Édouard VIDON, adjoints au directeur des Études et des Relations internationales et européennes, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous les actes ou décisions à caractère individuel, toutes les conventions ainsi que tous les documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités de la direction des Études et des Relations internationales et européennes, à l'exception de la nomination des chefs de service et des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

Fait à Paris, le 1^{er} novembre 2015

Marc-Olivier STRAUSS-KAHN